

ENVIRONNEMENT

La collectivité au chevet de ses zones humides

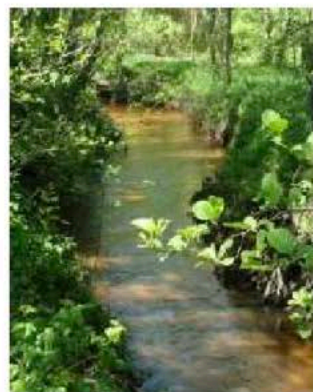
Depuis 2022, la communauté de communes de l'Estuaire achète des parcelles de zone humide à des particuliers pour les conserver. Clément Pignon, animateur Natura 2000 et zones humides, explique à Haute Gironde l'importance vitale de ces milieux.

« L'eau c'est la vie » : derrière cette assertion, qui peut sembler une évidence, se cache une triste réalité.

« Ces trente dernières années, 50 % des zones humides ont été détruites en France », rappelle Clément Pignon, animateur Natura 2000 et zones humides de la communauté de communes de l'Estuaire (CCE). Dans sa bouche, cette phrase n'a donc rien de simpliste. Il est chargé de la conservation des zones humides pour la CCE. Un « enjeu prioritaire » au regard du rôle précieux que jouent ces écosystèmes dans notre environnement. « Elles stockent de l'eau dans les périodes où il y en a trop pour les restituer en période de sécheresse. Elles facilitent l'infiltration de l'eau vers les nappes, servent de stations d'épuration naturelles en stoppant certaines molécules nocives et abritent une forte biodiversité. » Par exemple, en Haute-Gironde, on y trouve des populations de loutres, de cuivrés des marais - un papillon - et, dans cet estuaire qui est le plus grand d'Europe, des cigognes font leur nid.

Acquérir pour agir

Une zone humide, c'est un sol « gorgé d'eau une grande partie de l'année » définit Clément Pignon. Les bords de la Livenne en sont particulièrement riches. La CCE en a reçu la compétence, sur tout le bas-



Qu'il s'agisse de prairies ou de secteurs boisés, les zones humides sont extrêmement précieuses pour la gestion de l'eau et de la biodiversité. © Photos Communauté de communes de l'Estuaire

sin-versant de ce cours d'eau. Elle intervient donc hors de ses frontières sur le territoire de la communauté de communes Latitude Nord Gironde, celle de Blaye et celle de la Haute-Saintonge, en Charente-Maritime, pour « tout ce qui est relatif aux cours d'eau et aux zones humides. La stratégie de conservation adoptée par les élus consiste à améliorer les connaissances, grâce à des études par ordinateur et à des inventaires sur le terrain. Mais aussi à agir, par l'acquisition de foncier. »

600 hectares concernés

Depuis fin 2022, la collectivité a déjà acquis une dizaine de parcelles soit 3,4 hectares. D'ici cet été, 4,6 hectares supplémentaires devraient être acquis. La plupart de ces terrains sont achetés à des propriétaires privés, « M. et Mme tout le monde, qui n'ont pas d'intérêt à les garder ou qui veulent s'engager dans cette démarche de préservation », précise Clément Pignon. Une fois achetés, ces terrains sont voués à être classés Espaces naturels sensibles, un statut juridique délivré

par le Département. Il permet la reconnaissance juridique de l'intérêt environnemental d'une parcelle et oblige la collectivité à maintenir ce milieu naturel accessible au public. Dans un second temps, la collectivité envisage d'ailleurs d'en transformer certains en « vitrines ». Pour reconnaître les terrains concernés, les agents de la CCE peuvent s'appuyer sur la végétation : une zone riche en joncs, par exemple, est une candidate sérieuse. Des prélèvements de sols viennent ensuite confirmer, par la présence d'oxydation notamment, un fort taux d'humidité sur de larges périodes. Au total, 600 hectares répartis sur 1 200 parcelles sont potentiellement concernés. Il peut s'agir de différents types de milieux : prairies, roselières, boisements alluviaux, landes para-tourbeuses... Pour l'instant, les achats de terrains concernent les communes de Val-de-Livenne, Reignac, Étauliers, Braud-et-Saint-Louis et bientôt Saint-Aubin-de-Blaye.

Nicolas Campitelli

La Livenne, entre Charente et Gironde

La Livenne prend sa source en Charente-Maritime puis s'écoule sur 42 kilomètres en traversant une partie du territoire du Nord-Gironde avant de rejoindre les eaux de l'estuaire de la Gironde. Le bassin-versant de la Livenne ne concerne pas moins de 41 communes et 61 kilomètres de cours d'eau. Sur ce territoire, la gestion des cours d'eau et des problématiques liées aux inondations est confiée au service « eau et environnement » de la communauté de communes de l'Estuaire.